

Date de convocation : 23 janvier 2020

Date d'affichage : 5 février 2020

A.R. Télétransmission

Scus Préfecture

069 200 040 590 00016

5 février 2020

Nombre de conseillers en exercice : 56

OBJET : FINANCES : Budget Primitif 2020 : Budget annexe eau

L'an DEUX MILLE VINGT, le TRENTE JANVIER

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur FAURITE**

PRESENTS : ALLAIN MONNIER Ghyslaine, AURION Rémy, BAUDU-LAMARQUE Stylitt, BEROUJON Angèle, BERTHOUX Béatrice, BLANC Muriel, BRAILLON Jean-Claude, BRAYER Daniel, BURLLOT Pierre-Yves, CHEVALIER Armelle, de LONGEVIALLE Ghislain, DECEUR Patrice, DUMONTET Jean-Pierre, DUTHEL Gilles, ECHALLIER Christiane, FAURITE Daniel, FOURNET Jacqueline, GAIDON Alain, GAUTHIER Andrée, GLANDIER Martine, GROS Yves, GUIDOUM Kamel, HYVERNAT Agnès, JACQUEMET Marie-Camille, LAFORET Edith, LEBAIL Danielle, LIEVRE Maurice, LONCHANBON Valérie, LONGEFAY Fabrice, LONGEFAY Marie-Claude, LUTZ Sophie, MOULIN Didier, PARLIER Frédérique, PHILIBERT Raymond, PORTIER Alexandre, PRIVAT Sylvie, RAVIER Thomas, REBAUD Catherine, REGODIAT Christian, REVERCHON Jean-Pierre, REYNAUD Pascale, ROCHE Petrus, ROMANET CHANCRIN Michel, RONZIERE Pascal, SEIVE Capucine, SOULIER Christine, THIEN Michel

ABSENTS EXCUSES : BARRY Didier (pouvoir à Pascale REYNAUD), CHARRIN Olivier, GREVOZ Georges (pouvoir à Pierre-Yves BURLLOT), LIEVRE Daniel, MANDON Olivier (pouvoir à Gilles DUTHEL), MEAUDRE Janine (pouvoir à Michel ROMANET CHANCRIN), ORIOL Florian, PERRIN Nicole (pouvoir à Yves GROS), PERRUT Bernard (pouvoir à Daniel FAURITE)

Sur l'invitation du Président, il est procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Mme REBAUD** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur DUTHEL expose le budget annexe EAU s'élève globalement à 5 908 400 €, dont 2 142 500 € en section d'exploitation et 3 765 900 € en section d'investissement.

1. Section d'exploitation : 2 142 500 €

Recettes d'exploitation

Chapitre	BP 2019	BP 2020	Variation par rapport au BP 2019 en euros	Variation par rapport au BP 2019 en %
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVER	2 050 000,00	2 050 000,00	0,00	0%
Total Recettes réelles d'exploitation	2 050 000,00	2 050 000,00	0,00	0%

042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	54 000,00	92 500,00
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	2 931 049,92	

Total Recettes d'exploitation	5 035 049,92	2 142 500,00
--------------------------------------	---------------------	---------------------

Dépenses d'exploitation

Chapitre	BP 2019	BP 2020	Variation par rapport au BP 2019 en euros	Variation par rapport au BP 2019 en %
011 CHARGES A CARACTÈRE GENERAL	61 985,00	223 850,00	161 865,00	261%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	163 408,00	163 408,00	0,00	0%
66 CHARGES FINANCIERES	17 000,00	19 000,00	2 000,00	12%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	5 000,00	0,00	0%
Total Dépenses réelles d'exploitation	247 393,00	411 258,00	163 865,00	66%

023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 327 656,92	1 181 242,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	460 000,00	550 000,00

Total Dépenses d'exploitation	5 035 049,92	2 142 500,00
--------------------------------------	---------------------	---------------------

1.1 les recettes d'exploitation

Les recettes réelles d'exploitation : 2 050 000 €

Ces recettes comprennent les redevances perçues par la collectivité. Compte tenu de la stabilité des tarifs, ces recettes sont stabilisées par rapport au budget 2019.

Les recettes d'ordre d'exploitation : 92 500 €

Les recettes d'ordre de fonctionnement correspondent à l'amortissement des subventions d'investissement perçues (92 500 €). Cette reprise au compte de résultat permet d'atténuer la charge des dotations aux amortissements des biens que les subventions ont contribué à financer.

1.2 Les dépenses d'exploitation

Les dépenses réelles d'exploitation : 411 258 €

Les dépenses réelles d'exploitations affichent une hausse conséquente (+ 66 %) par rapport au BP 2019.

Néanmoins, une dépense (exploitation des réseaux piézométriques) avait été omise au budget 2019, pour un montant de 126 000 €. Correction faite de cet oubli, les dépenses d'exploitation progressent de 10 % par rapport au BP 2019 (+37 865 €).

Elles comprennent :

- Les charges de personnel : 163 408 €, stabilisées par rapport au BP 2019
- Les charges à caractère général : 223 850 € (+ 35 865 €, soit + 19 % par rapport au BP 2019). Ces charges concernent essentiellement les frais de fonctionnement du service et les taxes foncières. Elles progressent sous l'effet des dépenses supplémentaires nécessaires à l'entretien des champs captant et au suivi de la DSP mise en place en 2019.
- Les charges financières : 19 000 €

- Les charges exceptionnelles : 5 000 € de crédits sont ouverts pour faire face à d'éventuelles annulations de titres sur exercice antérieur.

Les opérations d'ordre de fonctionnement : 1 731 242 €

Les dépenses d'ordre de fonctionnement correspondent aux dotations aux amortissements (550 000 €) ainsi qu'au virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (1 181 242 €). Elles trouvent leur exacte correspondance en recettes d'ordre d'investissement.

NB : La reprise du résultat de clôture 2018 en fonctionnement (recette de fonctionnement) avait été effectuée au moment du vote du budget 2019. Elle interviendra après le vote du budget 2020. Ceci explique la baisse constatée du virement de la section d'exploitation vers la section d'investissement

1.3 L'épargne de l'exercice : 1 638 742 €

L'épargne prévisionnelle de l'exercice 2020 (recettes réelles d'exploitations – dépenses réelles d'exploitation) s'établit à 1 638 742 €, contre 1 676 607 € prévu en 2019 (correction faite de l'omission), soit une hausse de 2%.

2. Section d'investissement : 3 765 900 €.

Recettes d'investissement

Chapitre	BP 2019	BP 2020
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	3 349 000,00	135 200,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 129 963,08	1 899 458,00
Total Recettes réelles d'investissement	4 478 963,08	2 034 658,00
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 327 656,92	1 181 242,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	460 000,00	550 000,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 796 120,79	
RAR 2018	1 367 540,63	
Total Recettes d'investissement	13 430 281,42	3 765 900,00

Dépenses d'investissement

Chapitre	BP 2019	BP 2020
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	205 000,00	215 000,00
OPERATIONS	9 007 620,00	3 458 400,00
Total Dépenses réelles d'investissement	9 212 620,00	3 673 400,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	54 000,00	92 500,00
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	3 652 993,98	
RAR 2018	510 667,44	
Total Dépenses d'investissement	13 430 281,42	3 765 900,00

2.1 Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement : 2 034 658 €

Les recettes d'investissement sont constituées :

- des subventions d'investissement prévues dans le cadre du contrat d'agglomération signé avec l'Agence de l'Eau : 135 000 €
- du recours à un nouvel emprunt à hauteur de 1 899 458 € pour équilibrer le budget 2020 (avant reprise du résultat 2019).

- Les opérations d'ordre d'investissement : 1 731 242 €

Les recettes d'ordre d'investissement correspondent aux dotations aux amortissements (450 000 €) ainsi qu'au virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (1 181 242 €). Elles trouvent leur exacte correspondance en dépense d'ordre de fonctionnement.

2.2 Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement : 3 673 400 €

Outre le remboursement du capital de la dette (215 000 €), les dépenses réelles d'investissement proposées s'élèvent à 3 458 400 € et sont les suivantes :

Opération	BP 2019	BP 2020
2314001 RESEAU DE SURVEILLANCE PZ	42 000,00	
2314008 EA USINE EAU POTABLE	5 798 620,00	682 000,00
2318002 PROTECTION CHAMPS CAPTANTS	1 200 000,00	319 400,00
2319001 TRAVAUX CANALISATIONS	1 667 000,00	1 717 000,00
2319002 DIAGNOSTICS ET TRAVAUX RESERVOIRS	150 000,00	700 000,00
2319003 ETUDES SECURISATION DES OUVRAGES	100 000,00	40 000,00
2319004 MATERIEL ET INSTALLATIONS	50 000,00	
Total Opération d'Investissement	9 007 620,00	3 458 400,00

Sont ainsi notamment prévus :

- **Usine de potabilisation** : achèvement des travaux de l'usine d'eau potable (682 000 €) après 4 343 620 € en 2019 (auxquels s'ajoutent plus des indemnités d'éviction suite à l'acquisition d'un terrain jouxtant l'usine (1 455 000 €))
- **protection des champs captant** : 319 400 € (169 400 € sont prévus pour poursuivre les acquisitions, financées à hauteur de 80 % par l'Agence de l'eau, et 150 000 € pour des travaux (labour, plantation, irrigation...))
- **Travaux de rénovation des canalisations** (1 717 000 €), en légère progression par rapport à 2019
- **travaux sur réservoirs et stations** : 700 000 €
- **solde de l'étude pour sécurisation des ouvrages** non réalisé en 2019 : 40 000 €

Les dépenses d'ordre d'investissement : 92 500 €

Les dépenses d'ordre d'investissement correspondent à l'amortissement des subventions d'investissement perçues (92 500 €), et trouvent leur exacte correspondance en recettes d'ordre de fonctionnement.

3. Synthèse

Compte tenu de l'achèvement des travaux de rénovation de l'usine de potabilisation, les dépenses réelles d'investissement sont en baisse par rapport à 2019.

Le besoin de financement de la section d'investissement (hors emprunt) s'élève à 3 538 200 €, contre 5 863 620 € en 2019.

Avant reprise du résultat 2019, l'équilibre du budget appelle ainsi le recours à l'emprunt (1 899 458 €).

		BP 2019	BP 2020
A	Dépenses Réelles d'investissement	9 212 620	3 673 400
B	Recettes réelles d'investissement hors emprunt	3 349 000	135 200
C = A- B	besoin de financement de la section d'investissement	-5 863 620	-3 538 200
D	Dépenses Réelles de fonctionnement	247 393	411 258
E	Recettes réelles de fonctionnement	2 050 000	2 050 000
F= D-E	Epargne brute de l'exercice	1 802 607	1 638 742
G = F-C	Besoin de financement des opérations de l'exercice	-4 061 013	-1 899 458
H	Résultats cumulés passés (après couverture des reports)	2 931 049,92	-
I	Besoin de financement (emprunt)	-1 129 963	-1 899 458

Vu :

- **L'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,**
- **Le procès-verbal du conseil communautaire du 19 décembre 2019 sur le rapport d'orientations budgétaires.**
- **Les avis de la commission des finances et du bureau.**
- **Le rapport ci-dessous.**

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Article 1 : d'approuver le budget primitif annexe eau 2020.

Daniel FAURITE
Président

